

Programme individuel de formation

Nom	Prénom	Formateur /trice	Formation professionnelle initiale du au
-----	--------	------------------	--

Première année d'apprentissage

1 ^{er} semestre		2 ^e semestre									
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Vacances					R				R		
					Vacances				Vacances		
						Vacances			Vacances		
							Vacances		Vacances		
								Vacances	Vacances		
									Vacances		
										Vacances	
											Vacances

Partie 1 **Partie 2** **Partie 3** **Temps d'essai**

fenêtre CIE durant le 2^e semestre (4 jours)

Deuxième année d'apprentissage

3 ^e semestre		4 ^e Semestre									
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Vacances				R					R		
				Vacances					Vacances		
					Vacances				Vacances		
						Vacances			Vacances		
							Vacances		Vacances		
								Vacances	Vacances		
									Vacances		
										Vacances	
											Vacances

Partie 4 **Partie 5** **Partie 6**

fenêtre CIE durant le 3^e semestre (4 jours)

Troisième année d'apprentissage

5 ^e semestre		6 ^e semestre									
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Vacances				R					R		
				Vacances					Vacances		
					Vacances				Vacances		
						Vacances			Vacances		
							Vacances		Vacances		
								Vacances	Vacances		
									Vacances		
										Vacances	
											Vacances

Partie 7 **Préparation de l'examen**

fenêtre CIE durant le 5^e semestre (2 jours)

jours d'introduction, préparation à la formation scolaire

CIE fenêtres retenues pour les cours interentreprises périodes de vacances, demandes de congé au moins deux mois à l'avance

Partie 1 Objectifs évaluateurs 1.1, 1.2, 1.3, 1.4
Partie 2 Objectifs évaluateurs 2.1, 2.2, 2.3, 2.4
Partie 3 et ainsi de suite (voir liste des objectifs)

Fenêtres réservées aux objectifs évaluateurs

entretiens, bilans de la situation, rapports d'apprentissage dates fixées par le /la formateur/trice ou la personne en formation

Examen final
Préparation de l'examen
Tous les vendredis de 8 à 9 heures, responsabilité personnelle de la personne en formation.
Possibilité d'apprendre de manière indépendante dans l'entreprise. Compte comme temps de travail.

R discussion du rapport de formation formateur /trice et personne en formation